

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale

Association des usagers du Centre Social
de Montbrison

N°16 oct. 1983

- p. 2 Du Forez au Canada, des pierres séculaires
ont fait revivre la mémoire d'un Français
oublié : l'abbé François LASCARIS D'URFE Marguerite V.FOURNIER
- p. 5 Octave de la Bâtie raconte : passage de la
duchesse d'Angoulême à Feurs et Montbrison
en 1826 Madame GINOT
- p. 8 Aspects de Montbrison sous le second Empire
Fabienne CHASSAGNEUX
Nathalie GRANGE
- p.13 Le centenaire de Martin BERNARD.
Trois Lettres de Martin BERNARD. Claude LATTA
- p.21 Un physiocrate forézien :
Jean-Hector de MONTAGNE de PONCINS Joseph BAROU

VILLAGE DE FOREZ : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social
Rue des Clercs
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA.

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Dépôt légal : quatrième trimestre 1983

Imprimé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique

Courrier, abonnement : écrire à VILLAGE DE FOREZ
Centre Social
B.P. 68
42600 MONTBRISON

DU FOREZ AU CANADA, DES PIERRES SECLAIRES
ONT FAIT REVIVRE LA MEMOIRE D'UN FRANCAIS OUBLIE
L'ABBE FRANCOIS LASCARIS D'URFE
fondateur de la paroisse "Baie d'Urfé"
dans l'Ile de Montréal.

Les Canadiens sont fidèles et recherchent tout ce qui peut les rattacher à leur ancienne patrie. Il y a une vingtaine d'années, la Diana recevait une demande inattendue émanant de M. Thomas LEE, maire de la ville de "Baie d'Urfé", à 30 km de Montréal.

"Notre petite ville, écrivait-il, qui compte 4000 habitants, porte le nom de François Lascaris d'Urfé, missionnaire sulpicien, qui vint de France au Canada, en 1668 pour y exercer son ministère et instruire les indiens.

L'année prochaine, 1961, sera le 275^{ème} anniversaire de sa fondation par ce personnage historique. Nous nous proposons de commémorer cet événement par des cérémonies et des fêtes appropriées. A cette occasion, la Commission des Sites et des Monuments Historiques de Québec a approuvé la pose d'une plaque commémorative rappelant les débuts de la Baie d'Urfé, afin de mettre en lumière la grandeur d'âme d'un homme dont notre petite ville a adopté avec fierté le nom et le blason.

Les d'Urfé étaient d'une des grandes familles du Forez et les ruines du Château familial, les Cornes d'Urfé, subsistent encore à Champoly (Loire). Nous croyons que les liens unissant la vieille terre et le pays neuf, le lieu de naissance de d'Urfé et le coin du nouveau continent où il a tant prodigué son dévouement en seraient resserrés s'il était possible de placer quelques pierres provenant du château d'Urfé dans le tumulus sur lequel sera posée la plaque commémorative.

C'est pourquoi je vous prie respectueusement de bien vouloir faire pressentir les autorités compétentes pour savoir si elles seraient disposées à offrir à la municipalité de Baie d'Urfé des pierres provenant du château d'Urfé afin de nous aider à donner aux fêtes que nous préparons tout l'éclat que mérite l'apôtre dont nous honorons la mémoire".

Thomas LEE
Maire de Baie d'Urfé

Précisons que ladite lettre était la copie de celle adressée le 20 avril 1960 par M. LEE au président de la République Française, le général de Gaulle, qui la transmit lui-même à M. COLLAVERI, préfet de la Loire, à cette époque.

LA DIANA ENVOIE LES PIERRES

Après avoir obtenu l'autorisation du baron de Meaux, propriétaire des ruines du château d'Urfé, la Diana répondit à la demande du maire canadien. Mais ce ne fut pas un petit travail pour MM. FERRET et BRUEL qui payèrent de leur personne pour aller cueillir les pierres désirées parmi celles amoncelées depuis des siècles au pied de l'ancienne forteresse... Leur récolte atteignit le poids de 9,2 kg en petits éclats de granit et de basalte.

Par la suite, une pièce plus importante consistant en une grosse pierre portant des moulures sculptées était prélevée au même lieu par M. DELOMIER, administrateur du Comité Diana-La Bâtie.

L'expédition, refusée par Air-France, fut faite par bateau le 3 janvier 1961 sur l'initiative de M. COLLAVERI, préfet de la Loire.

Arrivées à Baie d'Urfé, les pierres étaient incorporées dans le monument, très simple, érigé à la mémoire de François Lascaris d'Urfé.

L'inauguration solennelle avait lieu le 25 juin suivant, en présence de nombreuses personnalités canadiennes et du préfet de la Loire.

UN MISSIONNAIRE DU XVIII^e SIECLE

François LASCARIS D'URFE était né à Bâgé-le-Châtel en 1641. Il était le fils de Charles-Emmanuel, marquis d'Urfé et de Beaugé, comte de Sommerive et de St-Just, seigneur de la Bastie, maréchal des armées du roi et bailli du Forez, et de Marguerite d'Allègre, fille de Christophe d'Allègre et de Louise de Flageac. Par son arrière grand-mère, Renée de Savoie Lascaris il était apparenté au fameux Lascaris de Grèce qui régna jadis sur Constantinople.

Il entra au séminaire de St-Sulpice et était ordonné prêtre en 1666. Selon son désir, il fut bientôt envoyé au Canada où il arriva en automne 1668 pour être affecté à la mission iroquoise de Kenté où il demeura plus de quatre ans. Cette mission était, en réalité, un "camp volant" car les missionnaires devaient souvent se déplacer pour accompagner les indiens dans leurs expéditions de chasse.

Ayant eu des démêlés avec le gouverneur Frontenac, l'abbé d'Urfé rentra en France mais retourna au Canada quelques années plus tard. C'est alors qu'il fonda la paroisse de St-Louis du Haut de l'Île de Montréal. La première chapelle fut érigée sur la pointe de terre appelée aujourd'hui Caron Point qui forme une partie de la ville de "Baie d'Urfé".

Cette chapelle fut détruite en 1687 lors d'une incursion d'Iroquois qui massacrèrent le marguillier, Jean de la Londe, dit "l'Espérance" ainsi qu'en témoigne la plaque apposée sur les lieux.

L'abbé d'Urfé échappa au massacre et revint pour enterrer les morts.

L'actuelle paroisse de St-Louis conserve pieusement les registres de son fondateur mentionnant les baptêmes, les mariages, les funérailles célébrés par lui en 1686 et 1687. On y trouve de vieux noms français à la consonance mélodieuse. On y retrouve aussi, hélas ! les noms des victimes des Iroquois enterrées à Caron Point.

La ville de Baie d'Urfé a choisi pour blason celui de la famille d'Urfé "de vair au chef de gueules" qu'elle a entouré d'une couronne d'épines pour symboliser la vie de sacrifice de son fondateur.

N'est-il pas curieux de retrouver, de l'autre côté de l'Océan, ces armes d'une de nos plus illustres familles foréziennes.

Lors d'un voyage au Canada, nous avons voulu faire un détour pour saluer la mémoire de ce missionnaire de chez nous et nous recueillir devant le monument qui lui a été érigé. Il se dresse

dans un site admirable sur les bords du lac Ontario. C'est une sorte de petit mur sur lequel a été fixée une plaque portant ces mots :

"Ici s'élevait la Chapelle St-Louis bâtie en 1686
par François d'Urfé Sulpicien (1641-1701)

Nous avons aussi recherché dans le trésor de l'église Notre-Dame de Montréal la timbale d'argent qui lui servait de calice. Apprenant que nous étions Français et Foréziens, la religieuse canadienne qui gardait le trésor l'a sortie de la vitrine et nous l'a mise entre les mains, et cela a été pour nous un moment d'intense émotion.

Marguerite V.FOURNIER



Octave de la Bâtie raconte :

PASSAGE DE LA DUCHESSE D'ANGOULEME

A FEURS ET MONTBRISON,

EN 1826

Il n'est peut-être pas inutile de présenter en quelques lignes OCTAVE de LA BATIE. Ce gentilhomme naquit à Roanne en 1798. Il passa son enfance au château de la Bâtie, propriété de sa famille, puis devint officier dans les gardes du corps du roi Louis XVIII et de son successeur Charles X.

Un accident le rendit boiteux et après la révolution de 1830, il fut réformé. Des revers de fortune contraignirent ses parents à vendre le château de la Bâtie ce qui fut pour lui un crève-cœur. Il devint alors une sorte de voyageur permanent. Il écrivit quelques ouvrages, notamment un journal qu'il mit au net alors qu'il habitait chez ses cousins au château d'Ailly. Dans ce journal, Octave de la Bâtie conte avec une rare sincérité les nombreuses déconvenues qu'il éprouva chaque fois qu'il tentait de s'établir, c'est-à-dire de trouver une femme qui lui convint et aussi le peu de réussite de toutes ses entreprises. D'ailleurs, il reconnaissait lui-même qu'il était un éternel hésitant ne sachant jamais prendre une ferme décision. Rendons-lui hommage pour cette franchise, car peu de gens, dans de telles circonstances en font preuve...

Quant à la duchesse d'Angoulême, il s'agit de Marie-Thérèse-Charlotte de France, "Madame la Dauphine" ou "Madame Royale". Fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, elle est née à Versailles en 1778. Enfermée dans la prison du Temple, elle voit mourir tous les siens. Echangée contre des conventionnels détenus par l'Autriche, elle recouvre la liberté en 1795. Elle épouse son cousin Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, dernier dauphin de France et fils aîné de Charles X (1775-1844). Femme énergique et exaltée, elle influence fortement Charles X lui conseillant la résistance lors de la révolution de 1830. Elle meurt en 1851, à Frohsdorf (Autriche).

* * *

LA DUCHESSE D'ANGOULEME EN FOREZ

"Voici un très vieux souvenir, puisqu'il se rapporte à l'année 1826, lors du passage de Madame la Dauphine (la duchesse d'Angoulême) dans notre province.

Lorsqu'elle arriva à Montbrison, elle venait, si je ne me trompe, de St-Etienne. A ce propos, Chevalerin (1) m'avait écrit et me disait que la princesse avait eu le tort de porter un chapeau de paille, alors que nos paysans auraient préféré la voir arborer un couvre-chef d'or massif qui convenait selon eux à une future reine.

Dans la capitale du Forez, on avait mis un grand empressement à la recevoir. Elle devait arriver dans la ville par la rue St-Jean et je me rappelle que vis-à-vis la maison Durosier on avait fixé au milieu de la rue, à peu près à la hauteur du 1^{er} étage, une couronne de fleurs formée comme celle qu'on met à la Vierge et à l'Enfant Jésus.

(1) Un ami d'Octave de la Bâtie.

Pour l'usage de cet immortel chef-d'oeuvre, une corde et une poulie devaient permettre, au passage de la princesse en voiture découverte, de faire descendre cette couronne qui serait venue se fixer sur la tête de l'illustre visiteuse. Je ne sais qui avait imaginé cet hommage, mais il est certain qu'il risquait fort d'assommer purement et simplement l'auguste fille de Louis XVI.

Mon cousin Lagarde, toujours un peu enfant, prenait à cela le plus grand intérêt et s'amusait à se faire mettre cette couronne sur la tête ; pourtant, malgré le soin qu'on avait eu de faire la répétition de cet hommage improvisé et original, la chose manqua, soit parce que la voiture passa trop vite, soit pour toute autre cause.

Je fus du nombre de ceux qui étaient dans le salon de la Préfecture lors de la réception de la princesse, mais je ne fus ni présenté ni nommé, étant en bourgeois. Mon ami Gaspard des Périchons était dans la même tenue que moi, car nous n'avions pas nos uniformes, ce qui nous aurait fait remarquer et peut-être aurions-nous eu droit à quelques paroles flatteuses de notre royale visiteuse, qui se montra bienveillante mais sérieuse.

Ma mère était du nombre des invités du Préfet et elle était tout à la joie de revoir la princesse car je pense qu'elle avait déjà eu le plaisir de lui être présentée, mais je ne saurais préciser à quelle époque. Enfin tout se passa le mieux du monde, la princesse parut satisfaite de l'accueil de la bonne ville de Montbrison et le témoigna au maire et au préfet, qui se confondaient en courbettes, ainsi que tous les autres représentants de l'Armée, de la Justice ou des Finances, qui arboraient des tenues chamarrées auprès desquelles les habits bourgeois détonnaient singulièrement.

* * *

Dans ce voyage, la princesse, d'un si grand mérite, mais qui avait contre elle un défaut de "formes", fit plusieurs maladresses. Elle était sans doute dans son droit, mais en pareilles circonstances les banalités et les grâces extérieures valent souvent mieux pour les princes que des qualités plus solides.

Il n'y avait pas alors de pont sur la Loire à Feurs et on passa le fleuve dans un bac. C'était M. d'Assier le premier magistrat de la ville. Il était venu avec son Conseil municipal sur l'autre rive : en descendant la berge qui conduit au bateau, la princesse ayant paru trébucher, M. d'Assier lui offrit son bras mais elle le refusa pour aller prendre celui de son chevalier d'honneur. Cela était pour M. d'Assier comme un affront et mécontenta tous les assistants.

Parvenue sur l'autre rive, elle remonta en voiture. Toute la berge était couverte d'une foule de spectateurs empressés mais elle garda en dépit des acclamations une froideur qui glaça tout le monde. Sans doute elle n'ignorait pas que Feurs avait été le siège du Tribunal révolutionnaire et regardait sûrement la ville comme mal pensante et c'est pour cela qu'elle avait cette attitude revêche mais il ne s'agissait pas de faire du ressentiment. En effet, ceux qui avaient joué un rôle dans la Révolution étaient à peu près tous disparus : la foule qui s'empressait autour de la princesse venait des environs et se composait au contraire de royalistes ou du moins de gens qui acceptaient la royauté sans aucun sentiment hostile. De ce nombre était ma tante de Lagarde à qui cette roideur de la princesse faisait la plus grande peine.

A l'entrée de la ville, au point où prend le chemin qui mène à la maison d'Assier, le postillon se trompa et se trouva embarrassé à cause d'un arbre étendu sur le chemin. La princesse témoigna beaucoup d'humeur de ce léger contretemps et trouva moyen de dire quelque chose de désobligeant au maire dont ce n'était cependant pas la faute.

Des soeurs (je crois que c'étaient des religieuses de l'hôpital) à ce moment d'arrêt imprévu, présentèrent une pétition à la princesse au moment où la voiture se trouvait arrêtée. On dit qu'elle l'avait rejetée avec d'autres suppliques ; plus tard, on dit que cette pétition avait été jetée avec tant de force dans la voiture qu'elle était sortie par la portière opposée. Quoiqu'il en fût le marquis de Lévis, officier des Gardes du Corps qui escortait la princesse, se fit donner la pétition et promit qu'elle lui serait remise, mais le mauvais effet s'était produit sur toute l'assistance.

La princesse n'avait pas été plus heureuse avec les pontonniers. Ces braves gens ne sachant lui rendre trop d'honneur, avaient fait venir exprès un bateau de St-Rambert. Ils y avaient fait un arc de triomphe orné de fleurs. Celui qui aurait dû payer le passage l'oublia, et ce ne fut que le lendemain je crois que, s'étant aperçu de cet oubli, on leur fit remettre 40 F de la part de la princesse, ce qui compensait à peine leurs frais et la peine qu'ils avaient prise. Au total, ce fut pour la princesse une campagne malheureuse sous le rapport de l'effet produit.

Cela fut d'autant remarqué par la comparaison qu'on fut à même de faire peu de temps après avec la conduite du duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, dans des circonstances analogues. Se rendant à Lyon, il passa à Boën et devait y coucher: son fourrier des logis ne trouvant pas les hôtels convenables, demanda au maire, M. de Chabert, de loger le prince en son château. Le lendemain matin, la duchesse d'Orléans avant de partir, remit à Mlle Caroline de Chabert une parure dont la renommée ne manqua pas d'exagérer la valeur.

Arrivé au bord de la Loire, le duc fut très gracieux et engagea lui-même le maire de Feurs, M. d'Assier à offrir son bras à la duchesse pour la faire sortir de la voiture. Puis, sans sortir du bateau, il prit une poignée d'écus qu'il donna aux pontonniers, d'autant plus surpris qu'ils ne s'y attendaient pas et ne s'étaient nullement mis en frais pour le passage du prince.

* * *

Au total, l'effet du voyage de la Dauphine fut désastreux comme influence sur l'opinion. Ma tante de Lagarde en ressentait une peine très vive, et, cherchant à excuser cette raideur intempestive, ne manquait pas de me citer en toutes les circonstances avec exagération comme lui ayant dit cent fois que la princesse était avec nous, Gardes du Corps, d'une bonté et d'une grâce parfaite et que nous l'adorions.

On est fâché de voir ce manque de grâce rendre inutiles auprès des populations toutes les fortes et nobles qualités de cette princesse."

Ce fragment des notes personnelles d'Octave de la Bâtie concernant le voyage de la duchesse d'Angoulême en Forez en 1826 a été trouvé par hasard dans une masse de papiers. Comme il a trait à notre province, nous avons pensé qu'il pourrait distraire le lecteur.

Madame GINOT

ASPECTS DE MONTBRISON SOUS LE SECOND EMPIRE

Village de Forez est heureux de publier le texte que deux élèves du Lycée de Montbrison ont présenté, en 1982, au Concours des Historiens de Demain, organisé par les Archives Nationales et, dans chaque département, par les Archives Départementales. Ces deux élèves - Fabienne CHASSAGNEUX et Nathalie GRANGE - ont obtenu le 1er Prix départemental de ce concours. Elles viennent d'obtenir toutes deux le baccalauréat et s'appêtent à commencer des études supérieures de lettres et d'histoire.

Cette publication est un bon exemple de la collaboration qui peut s'établir entre les associations qui essaient de rendre vivante l'histoire locale et l'institution scolaire qui s'ouvre au monde extérieur.

Le second Empire fut une période décisive pour l'économie française avec les idées nouvelles de Napoléon III : dix-huit années seulement ont conduit le pays à une modernisation spectaculaire aussi bien dans la vie quotidienne des Français que dans le domaine économique. Montbrison, petite ville qui s'étend au pied des monts du Forez, a profité de certaines innovations prévues et réalisées sous le régime de Napoléon III.

Sous le second Empire, une classe de notables dominait la société montbrisonnaise et contrastait avec une population misérable. En effet, d'après les listes d'électeurs de 1847-48, quatre ans avant le second Empire, alors que le suffrage était censitaire, nous avons pu constater que la moyenne des impôts payés par ces électeurs était de 600 francs-or à Montbrison alors que le cens était fixé à 200 francs. Nous en concluons qu'une bourgeoisie importante était concentrée dans la ville. La moyenne d'âge des électeurs était de 52 ans. C'était, en grande majorité, des propriétaires (53 %) c'est-à-dire des gens qui vivaient du revenu de leurs terres et de leurs immeubles, répartis souvent sur plusieurs communes. Ils étaient si bien ancrés dans leur richesse qu'ils n'étaient guère entreprenants dans le développement d'entreprises ou dans l'économie de la région. Les hommes de loi représentaient 16 % de cette bourgeoisie et les métiers de l'artisanat et du commerce 14 %. Les petites fortunes étaient relativement nombreuses et payaient entre 200 F et 600 F d'impôt, les fortunes moyennes entre 600 et 1000 F et les grandes fortunes plus de 1000 F. Notons que le contribuable le plus imposé était Richard de SOULTRAIT qui payait à lui seul 3589 F d'impôt !

En opposition à cette bourgeoisie aisée apparaissait une misère importante. Elle se révélait notamment par le nombre d'enfants abandonnés devant la Charité de Montbrison : il y en eut en effet 395 de 1849 à 1858. Constatons aussi que 649 personnes, dont un tiers était né à Montbrison, étaient déclarées pauvres et bénéficiaient ainsi d'une aide du bureau d'aide sociale. Cette misère se remarquait également lors des procès jugés devant la Cour d'Assises de Montbrison : de 1853 à 1854 deux tiers des personnes jugées étaient accusées d'atteinte à la propriété (vol essentiellement). On trouve également des infanticides. La majorité des accusés était illettrée.

Toute la période du second Empire n'a guère changé la situation de la bourgeoisie, toujours oisive, vivant de ses rentes, inactive en ce qui concerne l'essor économique local. Quant aux autres catégories sociales, on peut noter, d'après des sondages statistiques fait dans l'état-civil de Montbrison au début et à la fin du second Empire, un nombre plus important d'employés (Chemins de fer, ponts et chaussées, postes...) à la fin du régime ; cela s'explique notamment par le fait qu'en 1866 le chemin de fer arrive à Montbrison. Dans le domaine industriel, la plupart des ouvriers sont concentrés chez les artisans dont les métiers sont souvent des métiers du bois. On trouve aussi des tailleurs d'habits, des cordonniers, des maçons ; parmi les boutiquiers des épiciers, perruquiers, maréchaux-ferrants et aussi un liquoriste et un limonadier. Les ouvriers restent en nombre réduit car Montbrison n'est pas une ville industrielle mais, au contraire, garde une tradition rurale. En effet les métiers de la terre, cultivateurs, jardiniers ou encore vigneron, représentent un important pourcentage de la population montbrisonnaise : 12 à 14 %.

Quant à la situation des pauvres gens elle ne s'améliore guère sous le second Empire ; les journaliers continuent à vivre au jour le jour et représentent encore 10 % de la population, les domestiques sont nombreux. Plus misérables sont les mendiants et les vieux recueillis bien souvent par la Charité de la ville. On peut néanmoins constater une amélioration puisque le pourcentage des indigents diminue de moitié, passant de 10 à 5 % de la population entre 1852 et 1870.

Montbrison était une importante ville de garnison et une forte mortalité de soldats (115 décès de 1852 à 1854) nous laisse penser que vraisemblablement il y avait un grave manque d'hygiène dans la caserne. Ces décès sont cependant moins fréquents à la fin du second Empire puisque 28 soldats seulement sont morts de 1868 à 1870.

En conclusion il est difficile de se prononcer sur la question : la misère a-t-elle réellement régressée sous le second Empire à Montbrison ?

* * *

Sur le plan politique, l'arrondissement de Montbrison, au début comme à la fin de l'Empire, était favorable au régime de Napoléon III. Dans l'arrondissement, Pierre Bouchetal-Laroche (1799-1870), de St-Bonnet-le-Château, était le "candidat officiel" : lors des législatives de 1857, il obtint la majorité des voix et fut ensuite régulièrement élu pendant tout le second Empire. Son principal rival était le vicomte Camille de Meaux (1830-1907) qui, comme sa famille, resta fidèle aux idées royalistes. Il fut remarqué lors des législatives de 1863 en obtenant 7 553 voix sans pourtant trop inquiéter Bouchetal-Laroche qui en obtint 17 853. Bien que le nombre de ses voix augmentât sensiblement lors des législatives suivantes son rôle resta limité. En 1870, il fut conseiller municipal de Montbrison ; on remarque aussi sa participation active dans la société d'agriculture de la ville pour l'assainissement du Forez et la suppression des étangs. Son rôle ne devait devenir important que sous la IIIe République.

Le duc de Persigny, partisan de "l'Empire Autoritaire", un des proches de Napoléon III, fut le grand homme politique de la région. Il était président du conseil général de la Loire. Il avança 6 000 F à la ville de Montbrison pour acheter la salle de la Diana. C'est lui d'autre part qui choisit Bouchetal-Laroche comme candidat officiel. Les républicains montbrisonnais n'ont pas, quant à eux, échappé aux répressions de Napoléon III ; ils furent absents des campagnes électorales. Les principaux chefs étaient Laurent Chavassieu,

arrêté après le coup d'état du 2 décembre puis étroitement surveillé par la police, puis son fils Jean-Baptiste Chavassieu, élu conseiller municipal en 1870. Martin Bernard, commissaire général du gouvernement dans la région de Lyon et Eugène Beaune, commissaire du gouvernement dans la Loire de 1848 à 1851, étaient exilés, l'un en Angleterre, l'autre en Suisse. Localement le parti républicain était donc décapité.

La vie intellectuelle se manifestait à Montbrison par la publication d'un journal qui paraissait deux fois par semaine. Son directeur était Michel Bernard, personnalité de la ville. Ce journal informait les gens des nouvelles littéraires, politiques et rendait compte des audiences judiciaires.

Nous avons remarqué la présence d'une institution d'éducation importante : le petit séminaire créé en 1824. Montbrison était d'ailleurs une ville très influencée par l'Eglise.

Mais l'évènement majeur, au point de vue intellectuel, fut la création de la société de la Diana le 29 août 1862 en présence du duc de Persigny, dans la salle de la cours d'Assises, au Palais de Justice. Cette société s'installa bientôt dans la salle de la Diana, rénovée de 1862 à 1865 et destinée à recevoir de précieux livres d'histoire et d'archéologie. Le plafond de cette salle, à voûte ogivale et à caissons richement décorés, en fait un monument considéré comme unique en France. Les principaux animateurs de la Diana dans la ville furent Auguste et Michel Bernard, le vicomte de Meaux, Louis-Pierre Gras et le directeur de l'Ecole normale, David. Nous connaissons les premières séances de la Diana grâce à la Revue Forézienne, animée par le secrétaire-archiviste de la société, Louis-Pierre Gras, gendre de Michel Bernard. A cette époque nombre d'ouvrages intéressants parurent sur l'histoire montbrisonnaise : L'histoire de Notre-Dame de Montbrison de l'abbé Renon, l'histoire des Comtes de Forez et des Ducs de Bourbon, du chanoine montbrisonnais Jean-Marie de la Mure, publiée par Régis Chantelauze...

* * *

Des progrès matériels réalisés sous le règne de Napoléon III, Montbrison profita surtout de l'arrivée, en 1866, du chemin de fer. Dans sa session de septembre 1855, le conseil général de la Loire proposa au gouvernement de faire établir dans un bref délai un embranchement de Montbrison à St-Etienne par Andrézieux. Cette idée fut très bien accueillie par les Montbrisonnais et très appréciée par le conseil municipal de St-Etienne qui pensait que cet embranchement permettrait de desservir des localités actives dans les cantons de St-Rambert et de St-Bonnet-le-Château. La chambre de commerce de St-Etienne y était également très favorable parce qu'elle espérait ainsi voir d'autres cantons s'industrialiser. L'administration départementale donna son accord à ce projet et l'administration supérieure y prêta un grand intérêt. Quant au gouvernement, tout laissait supposer qu'il accepterait et c'est finalement en avril 1866 que la voie ferrée arriva à Montbrison.

Ainsi que Paris qui fut transformé par les travaux d'Hausmann, Montbrison connut également de grands changements : en 1850 l'achèvement de la chapelle de la Charité, en 1854 la construction de la première "salle d'asile" (ancêtre de l'école maternelle) à l'emplacement des anciennes propriétés de Jean-Baptiste d'Allard qui n'ayant pas d'enfant légua ses biens à la ville; la même année, sur ces mêmes propriétés fut ouverte la "Route nouvelle". En 1862 la ville acheta la Diana qui fut restaurée par l'entrepreneur montbrisonnais Lambert, en 1866 fut percée la rue Francisque Raymond

ce qui nécessita la destruction des vestiges de l'église St-André. La même année ce fut l'arrivée de la voie ferrée et en 1867 le percement de l'avenue de la gare ; en 1870, on entreprit la destruction de l'ancienne église St-Pierre et le début de la construction de la nouvelle église grâce aux dons de ses paroissiens.

Outre les transformations urbaines, deux grands projets furent envisagés : l'assèchement des étangs insalubres de la plaine du Forez et l'irrigation de cette même plaine par un canal. Pour les étangs un problème difficile se posa : devait-on ou non accorder une indemnité aux propriétaires des étangs dits insalubres ? L'administration était décidée à refuser ce dédommagement et les propriétaires loin d'accepter cette situation. Pour l'administration la propriété de chacun ne doit pas engendrer l'insalubrité publique et la suppression d'un étang lorsqu'il est insalubre et que le propriétaire garde le fonds sur lequel il est établi ne doit, en aucun cas donner lieu à une indemnité. Quant aux propriétaires, ils se défendaient en démontrant qu'on avait permis, de tout temps, l'exploitation des étangs. Ils proposèrent alors de faire alterner les périodes de cultures et de submersion.

L'autre grand projet était l'irrigation de la plaine du Forez grâce à l'eau de la Loire par le moyen d'un canal allant du fleuve au Lignon. Dès 1843, le conseil général et la Société d'Agriculture de Montbrison avaient uni leurs efforts pour réaliser à la fois l'assainissement et l'irrigation de région. Faire écouler les eaux stagnantes dont le sol est saturé et amener les eaux courantes dont il est dépourvu donneraient à la plaine salubrité et fertilité. Après discussion entre administration et propriétaires, une transaction intervint en 1856. Plutôt que de supprimer les étangs il s'agissait surtout de se débarrasser de l'humidité excessive des terres et l'administration promettait de réparer les dommages causés. Les propriétaires n'acceptèrent le projet que lorsqu'ils furent convaincus que les travaux envisagés provoqueraient plus de salubrité et de fertilité pour le pays. A ces conditions ils s'engagèrent même à participer à la réalisation. Un accord entre le préfet de la Loire et les propriétaires permit de tracer sur les deux rives de la Loire un réseau de fossés destiné à diriger vers les affluents de la Loire ou du Lignon l'eau trop longtemps retenue par un sol argileux. Les travaux furent inaugurés par le Syndicat de la Mare. Les propriétaires demandèrent au Syndicat de la Mare et au préfet, aussitôt l'assainissement entrepris, d'élaborer un projet d'irrigation. Cette promesse fut réalisée en 1860, lors de la visite du duc de Persigny dans l'arrondissement de Montbrison.

Depuis longtemps on parlait d'irrigation et du creusement d'un canal mais ce ne fut qu'en 1856 que des rigoles d'arrosage furent tracées en plus des fossés d'écoulement. En 1861, un système d'irrigation concernant les deux rives de la Loire et toute la plaine fut mis au point et présenté devant le conseil général. En 1862, la commission d'enquête approuva un projet d'irrigation du territoire compris entre la Loire et le Lignon. Aucune entreprise d'irrigation aussi importante n'avait été tentée depuis le XVIIe siècle (canal de la Durance). Le financement ne fut pas facile à obtenir car il était exclu que le canal fût réalisé aux frais d'une compagnie ou des propriétaires. Un intermédiaire était indispensable entre ces derniers et le Crédit Foncier qui pouvait avancer le capital nécessaire : ce fut le Département. Les travaux purent commencer grâce à une subvention accordée par l'Etat et se poursuivirent à l'aide du prêt consenti par le Crédit Foncier. Les propriétaires qui désiraient profiter de l'irrigation devaient payer une contribution annuelle fixée à 35 F par hectare, payable pendant 30 ans.

A ces conditions, le conseil général accepta sans réserve la proposition du préfet pour exécuter cette vaste entreprise. 8 000 ha seulement pourraient être irrigués mais même de petits propriétaires pourraient bénéficier de la réalisation. Les conditions financières furent jugées satisfaisantes par le ministre qui promit une subvention de l'Etat et par le conseil général de la Loire qui se chargea de l'entreprise.

* * *

Si Montbrison a pu profiter de certains avantages, la ville dut, en revanche, perdre avec douleur la préfecture qui y était installée depuis le 7 juillet 1795. En effet St-Etienne, dont le développement industriel et démographique était spectaculaire et qui convoitait depuis longtemps la préfecture, avait déjà profité de la révolution de 1848 pour se proclamer chef-lieu du département. Cependant les protestations des Montbrisonnais avaient été efficaces et grâce à l'intervention des deux commissaires du gouvernement Martin Bernard et Eugène Beaune, tous deux natifs de Montbrison, la ville put conserver quelques années encore la préfecture.

Sous le second Empire les Stéphanois firent une nouvelle demande mais tant que le duc de Persigny, originaire de la région roannaise, fut ministre de l'Intérieur, leur requête n'aboutit pas. En 1855, alors que le duc de Persigny était nommé ambassadeur à Londres, la préfecture de la Loire fut transférée à St-Etienne. La lutte entre les deux villes qui avait duré un quart de siècle vit finalement la victoire des Stéphanois.

* * *

Profitant des avantages offerts par le régime, Montbrison et sa région ont été transformés sous le second Empire par d'importants travaux ruraux et urbains. Au point de vue social et politique, la ville restait dominée par la bourgeoisie vouée à Napoléon III. L'évènement intellectuel pour la cité fut la création de la Diana, moment important dans l'histoire culturelle de Montbrison. Mais, point négatif, Montbrison dut céder la préfecture qui faisait une partie de son importance.

Fabienne CHASSAGNEUX et Nathalie GRANGE

LE CENTENAIRE DE MARTIN BERNARD

L'année 1983 est celle du centenaire de la mort de Martin Bernard. En hommage à sa mémoire, VILLAGE de FOREZ publie dans ce numéro quelques-unes de ses lettres. C'est le 22 octobre 1883, en effet, à neuf heures du soir, que le vieux républicain s'éteignit à Paris, dans la maison de santé Dubois où il s'était retiré en 1880. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement qui fut Martin Bernard : il était né à Montbrison le 17 septembre 1808, fils de Charles-Laurent Bernard, imprimeur-libraire, et de Jeanne Durand. Ouvrier-imprimeur à Paris, il fut gagné aux idées saint-simoniennes et républicaines. Sous le règne de Louis-Philippe, il participa à l'activité des sociétés secrètes. En 1839, il organisa, à Paris, avec Barbès et Blanqui, une insurrection - l'insurrection des "Saisons", du nom de la société secrète dont il était l'un des chefs - qui échoua. Martin Bernard, condamné à la déportation par la Cour des pairs, fut emprisonné au Mont-Saint-Michel, alors prison d'Etat, puis à la citadelle de Doullens, en Picardie.

Rendu à la liberté par la Révolution de 1848, il fut nommé commissaire général du Gouvernement provisoire pour les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Il joua un rôle important à Lyon en maintenant le calme dans la cité des canuts grâce à la confiance que les ouvriers faisaient au "martyr du Mont-Saint-Michel". Elu député de la Loire aux assemblées Constituante (1848) et Législative (1849), il siégea sur les bancs de la "Montagne" et fut le président de la Solidarité Républicaine qui organisa dans le pays l'action des "démocrates-socialistes".

Exilé après la journée du 13 juin 1849 - journée de protestation contre l'expédition romaine - il vécut de 1849 à 1860 en Angleterre où il reprit son métier d'ouvrier-imprimeur. Rentré à Paris, la chute du second Empire, en 1870, lui donna à nouveau un rôle. Il fut député de la Seine de 1871 à 1876 et participa à l'installation de la III^e République. Ses dernières années furent marquées par la maladie, l'isolement, la gêne matérielle.

Martin Bernard fut un de ces républicains de XIX^e siècle qui par leur idéalisme, leur courage et leur abnégation ont fondé en France la République et donné aux Français le suffrage universel : la démocratie est un bien suffisamment fragile pour que nous soyons reconnaissants envers ceux qui ont fait tous les sacrifices pour la fonder chez nous.

Pensons-nous assez que des hommes sont morts, ont été emprisonnés ou exilés, simplement pour que nous ayons le droit de déposer librement un bulletin dans l'urne pour élire les représentants du peuple ? Et que tant d'hommes, dans le monde, souffrent encore pour la même cause ?

Claude LATTA

Martin Bernard avait été inhumé provisoirement au cimetière de Saint-Ouen. Le conseil municipal de Paris vota une somme de 1000 F à son exécuteur testamentaire et ami, Louis Pierre Quignot, un ancien des barricades de 1839 et du Mont-Saint-Michel, afin qu'un tombeau fût érigé pour Martin Bernard dans le cimetière de Montmartre-Nord. Le corps de Martin Bernard y fut transféré le 5 mars 1884. Lorsque Quignot

mourut, en 1887, le conseil municipal de Paris décida qu'il serait inhumé aux côtés de Martin Bernard.

En 1980, à notre demande, la Ville de Paris a fait procéder à un nettoyage du tombeau de Martin Bernard. Celui-ci aurait cependant besoin que soient reprises les sculptures qui entourent le médaillon en bronze qui représente Martin Bernard et que l'épithaphe soit regravée. Une souscription ne pourrait-elle être envisagée afin que ces travaux soient réalisés ?

Nous suggérons aussi qu'à Montbrison soit rénové le petit monument qui, au cimetière, rappelle le souvenir de Martin Bernard, de son frère l'historien Auguste Bernard et de son ami Eugène Baune, député de la Loire en 1848 et né, lui aussi, à Montbrison.

TROIS LETTRES DE MARTIN BERNARD

annotées par Claude Latta

I - LETTRE DU 3 AOUT 1839 (1) à AUGUSTE BERNARD (2)

Mont-Saint-Michel, le 3 août 1839.

Allons, monsieur... l'historiographe de la province de Forez (3), tu peux être sûr d'avance que je lirai ton nouveau livre, depuis le commencement jusqu'à la fin, et avec d'autant plus de plaisir qu'il paraît que tu parles un peu de la Ligue (4), puisque, dans ce livre, tu dois me mettre au courant des faits et gestes du ligueur Honoré d'Urfé, qui ne devait pas manquer d'être un acteur important dans ce drame. En général, la partie historique à laquelle j'attache le plus d'importance est celle qui retrace ces grandes complications politiques ou religieuses (telle que la Ligue par exemple) dans lesquelles les sociétés mettent à nu les ressorts qui les font mouvoir. Que de découvertes précieuses pour l'observateur attentif qui veut pénétrer à fond

-
- (1) Correspondance d'Auguste Bernard. B.M. de St-Etienne, vol.1839-1841, f° 47-48. Lorsque Martin Bernard écrit cette lettre, il est au Mont-Saint-Michel depuis 17 jours seulement. Quelques coupures ont été faites pour éviter des redites ou des longueurs : elles n'altèrent en rien le sens de la lettre.
 - (2) Auguste Bernard (1811-1868), frère cadet de Martin, était alors correcteur à l'Imprimerie nationale, à Paris.
 - (3) Auguste Bernard avait fait paraître, dès 1835, une Histoire de Forez. En 1839, paraît son livre sur les d'Urfé.
 - (4) La Ligue était une confédération du parti catholique, fondée par le duc de Guise en 1576 dans le but de défendre la religion catholique contre les calvinistes et de renverser Henri III, coupable d'avoir accepté comme héritier Henri de Navarre (le futur Henri IV) qui était protestant

dans les replis tortueux du coeur humain ! Il peut prendre la nature sur le fait, car alors elle n'a plus de voile. Dans les époques de calme plat, au contraire, on ne voit plus rien : ce ne sont plus que des dates et de la chronologie.

J'ai trouvé dans ma caisse (je n'ai reçu cette caisse que le 29 ou le 30) en même temps que ta lettre du 22 juillet dernier, qui m'a fait le plus grand plaisir, les deux ouvrages que je t'avais demandés (le Dictionnaire latin-français et les Commentaires de César) (5). Quant aux Commentaires de César, avec traduction en regard, je t'en remercie d'autant plus que tu m'as deviné, sans t'en douter peut-être, c'est comme cela que je voulais ce livre, et si je n'en avais pas parlé dans ma lettre, c'est que je craignais qu'il ne fût trop long à trouver ou qu'il ne coûtât trop cher.

Ah ! que je te chapitre maintenant sur un passage de ta lettre qui m'inquiète au delà de toute expression. Voici de quoi il s'agit : après m'avoir félicité sur ma tenue devant la cour des Pairs (6), tu ajoutes cette phrase : "tu comprends que cela me donne un grand avantage auprès des personnes influentes que j'ai l'honneur de voir ici" (7). Avantage pour qui ? ... Avantage pour quoi faire ? ... Explique-toi, mais en attendant (et dans la supposition du sens que j'attache à tort peut-être à ce passage), écoute bien ce que je vais te dire et ne l'oublie jamais : il n'y a point de remède à ma position que le temps et si, dans un soi disant intérêt de famille, ou dans mon soi-disant intérêt particulier, tu faisais jamais, auprès de qui que ce fût, sans mon autorisation des suppliques ou démarches ou insinuations quelconques tendant à faire changer ma position, de ce moment, je te considérerais comme mon plus mortel et mon plus perfide ennemi. Je vais plus loin, je te supplie, en grâce, de ne jamais plus parler de moi, ni de ma condamnation, aux personnes influentes que tu vois, pas plus en un mot que si tu ne me connaissais pas. Je pense que tu ne voudras pas abuser de ce que je suis sous les verrous pour en agir là-dessus à ta tête. Je crois, au contraire, que mon avis te suffira et que tu t'y conformeras (8)...

Je te dirai que j'ai écrit avant hier à notre bonne mère (9). Je me suis efforcé de la persuader que la prison n'était pas une si mauvaise chose qu'elle pensait ; que d'ailleurs j'avais mille moyens de la faire tourner à mon profit. Elle ne croira peut-être pas ma démonstration tout entière, mais pourvu qu'elle en croie seulement la moitié, c'est-à-dire que la prison est supportable, c'est tout ce qu'il me faut : ça la consolera.

-
- (5) Martin Bernard, ancien élève du séminaire de Verrières, avait décidé de se remettre à l'étude du latin pour occuper les longues heures de sa captivité.
- (6) Devant la Cour des pairs, Martin Bernard qui récusait la compétence et l'impartialité de ses juges avait refusé de se défendre et de répondre aux questions qui lui étaient posées.
- (7) Ces "personnes influentes" sont difficiles à identifier. Auguste Bernard fréquentait de nombreux érudits et écrivains. Il était reçu dans les salons de Lamartine et de l'historien Augustin Thierry. Est-ce d'eux qu'il s'agit ?
- (8) Cette intransigeance de Martin Bernard est caractéristique des républicains de sa génération. Ainsi, Barbès refusa-t-il la grâce de Napoléon III en 1854 : il s'expatria volontairement. Victor Hugo et Edgar Quinet refusèrent de bénéficier de l'amnistie de 1859 et restèrent en exil jusqu'en 1870.

Tu me demandes des détails sur ma position ici... Nous sommes soumis au régime cellulaire, c'est-à-dire que nous sommes chacun chez nous et que nous ne nous voyons jamais (10). On nous mène promener chacun séparément une heure par jour (11). On nous apporte à manger deux fois dans la journée : à huit heures du matin et à trois heures de l'après-midi. Les vivres, comme qualité, sont très convenables, et en y ajoutant un petit supplément pris à la cantine, ils peuvent très bien suffire. Je n'ai d'ailleurs qu'à me louer des procédés de l'administration à mon égard (12).

Les fenêtres de nos cellules (13) donnent sur la grève. Nous voyons la marée aller et venir, c'est un beau spectacle que, pour mon compte, je ne me lasse pas d'admirer. Voilà ma vie : je lis, je réfléchis, je fume et je regarde la grève.

Je ne te donnerai pas la description pittoresque du Mont-Saint-Michel, pour deux raisons, d'abord parce que je ne puis voir qu'une très faible partie de ses environs (14), et ensuite parce qu'un archéologue comme toi doit nécessairement connaître... ce site remarquable...

Enfin, je commence à m'y reconnaître. Mes livres arrivent, lentement, il est vrai, mais ils arrivent. Avant peu mon laboratoire sera complet. Et sur ce, je te souhaite le bonsoir car il est dix heures. C'est ici l'heure du couvre-feu.

Ton frère,

Martin Bernard

Voici mon adresse :

Martin Bernard
détenu politique
au Mont-Saint-Michel
par Pontonson

-
- (9) Jeanne Durand (1782-1847), veuve de Charles-Laurent Bernard (1780-1826). Martin Bernard avait pour sa mère affection et admiration. Il écrit dans ses souvenirs de captivité : "c'était une femme forte, selon la simplicité du christianisme primitif".
(Dix ans de prison au Mt-St-Michel et à la citadelle de Doullens, p.268)
- (10) Les prisonniers du Mt-Saint-Michel protestèrent violemment contre l'illégalité du régime cellulaire qui leur était appliqué.
- (11) La promenade avait lieu dans le cloître de l'abbaye. Il était interdit de parler.
- (12) Il ne faut pas oublier que les lettres des détenus étaient soumises à la censure de l'administration (l'un des directeurs de la prison, Theuriet, faisait recopier les passages des lettres de détenus qui étaient favorables à son administration !). Cependant les détenus parvinrent - on ne sait par quel moyen - à faire passer clandestinement des lettres à un républicain d'Avranches, l'avocat Fulgence Girard.
- (13) Martin Bernard occupait une cellule située dans la Tour Perrine : orientée vers la terre et d'où l'on apercevait le village et le cimetière du Mont-Saint-Michel.
- (14) Lorsqu'il quitta le Mt-St-Michel, en 1844, pour être transféré à Doullens, Martin Bernard, passionné, comme son frère Auguste, d'histoire et d'archéologie, demanda à visiter plus complètement l'îlot.

II - LETTRE DU 6 JUILLET 1849 (14B) à AUGUSTE et HENRY BERNARD (15)

Bruxelles, 6 juillet au soir,

Mes chers amis,

Je vous disais ce matin de m'envoyer ma malle à une adresse que je vous donnais (celle de mon passeport), à Bruxelles. La police, contrairement à l'espoir qu'on nous avait donné, semble vouloir nous pourchasser (16). Je crois qu'on pourra peut-être revenir là-dessus, ou tout au moins nous laisser le temps de recevoir nos effets. Mais comme il ne faut pas se fier absolument à ces animaux, je juge à propos de prendre un parti plus sûr. Si donc Henri ne m'a pas encore expédié, ce qui est probable, ma malle à l'adresse que je vous ai donnée ce matin (17), il me l'enverra à celle-ci qui évitera tous les inconvénients qui pourraient surgir. Cette adresse est celle d'amis sûrs et dévoués. La voici :

*H. J. d'Hanregard, 46 rue St-Lazare,
St-Josse Ten Noode, près de la station du nord,
Bruxelles.*

Nous sommes montés en wagon hier à huit heures moins quelques minutes à la gare du Nord. Comme bien vous pensez, pour arriver jusqu'à notre wagon sans avoir passé sous la couleuvrine des regards de Messieurs de la rue de Jérusalem (18), il nous a fallu la mystérieuse intervention d'amis dévoués. Pour mon compte, je doutais presque de la réussite et m'attendais à jouer une partie qui pouvait se terminer par la Conciergerie (19). Le génie de la Liberté a protégé notre audace. Une fois dans le wagon, il est vrai de dire que j'ai considéré notre opération comme couronnée de succès. On nous a demandé nos passeports à la station de Quiévrain (20). Le maréchal des logis, j'aime à lui rendre cette justice, sera toujours considéré par moi comme un bon

(14 B) Correspondance d'Auguste Bernard t.X, folios 176-177, B.M. de St-Etienne.

(15) Henry Bernard (Montbrison, 1822; Alexandrie d'Egypte, 1854); Frère cadet de Martin Bernard, il fut son directeur de cabinet en 1848, à Lyon. Sous-préfet du Vigan (1848). Docteur en droit de l'université de Toulouse, la maladie l'empêcha d'exercer le métier d'avocat. Il mourut à Alexandrie dont le climat lui avait été recommandé pour sa santé. Militant républicain actif et dévoué, il avait joué un rôle important en assurant la liaison entre les proscrits de Londres et les républicains de Paris.

(16) Martin Bernard avait participé à la journée du 13 juin 1849 organisée en signe de protestation contre l'expédition romaine (dirigée contre la république romaine de Mazzini et Garibaldi et destinée à rétablir le pouvoir temporel du pape). Après l'échec de cette journée de protestation, Martin Bernard réussit à échapper à l'arrestation et gagna la Belgique en compagnie de Ledru-Rollin et d'Etienne Arago. Ainsi qu'il semble le craindre, les proscrits furent vite l'objet de tracasseries policières et, après quelques jours, durent gagner l'Angleterre.

(17) Martin Bernard avait envoyé à ses deux frères une lettre le matin du même jour (Correspondance d'Auguste Bernard, t.X, f° 175).

(18) Les policiers chargés de la répression de l'agitation politique.

et loyal gendarme. Voilà pour les faits. Quant à nos impressions, je dois vous l'avouer, en franchissant la dernière limite de la terre de France, un invincible serrement de cœur s'est emparé de moi. Je me suis pris à murmurer la parole du poète :

Patriam fregimus et dulcia linquimus arva (21)

Bref, à cinq heures du matin nous débarquions à la gare de Bruxelles, et quelques minutes après nous arpentions les rues de cette ville sur laquelle un magnifique soleil levant dardait ses rayons argentés. Bruxelles est une superbe ville.

Maintenant où irons-nous ? Tous nous éprouvons une sorte de terreur à nous diriger sur Londres (22). Si le duché de Brabant (23) n'offrait pas certains dangers, nous partirions immédiatement pour la Suisse.

Je vous recommande de nouveau d'écrire pour moi à Montbrison (24), à St-Etienne (25) et à Thiers (26).

Je vous embrasse.

Martin Bernard

Qu'Henri donne de mes nouvelles à Quignot (27), 14, rue Montorgueil, et à Delsade (28), rue des Poissonniers, 54, barrière Poissonnière, derrière le Château Rouge, à Petet aussi. Ecrire ces mots : M.B. est à l'étranger à l'adresse suivante : Monsieur Amblard, 30 rue du Regard. Il vous remercie mille fois (29).

-
- (19) Prison dont les bâtiments sont enclavés dans le Palais de justice de Paris, dans l'île de la Cité et que la Révolution de 1789 a rendue célèbre.
- (20) Petite ville de Belgique qui sert de station-frontière.
- (21) Citation - incomplète - des 3e et 4e vers de la Ière Bucolique de Virgile :
- Nos patriae finis et dulcia linquimus arva
Nos patriam fugimus...
Et nous quittant la terre et nos douces campagnes
nous fuyons le pays...
(traduction Jacques Perret : Virgile - Coll. Ecrivains de toujours)
- (22) Les proscrits déjà réfugiés à Londres (après les journées de Juin 1948) s'y étaient souvent mal adaptés.
- (23) Le "duché de Brabant" est mis ici pour la Belgique dont il fait partie.
- (24) Montbrison : résidence de son frère aîné, Michel Bernard, imprimeur-libraire.
- (25) St-Etienne : résidence de son beau-frère : Claude Joseph Mouchet.
- (26) Thiers : la famille Bernard était originaire de Thiers et Martin y avait de nombreux cousins.
- (27) Louis-Pierre Quignot (1807-1887): ouvrier tailleur d'habits, compagnon de captivité de Martin Bernard au Mt-St-Michel et à Doullens. Il fut, sous le second Empire, compromis dans le "complot de l'Hippodrome"(1853). Il fut l'exécuteur testamentaire de Martin Bernard (cf. Le centenaire de Martin Bernard, supra, p.13)
- (28) Joseph Delsade (né en 1806), ouvrier tabletier, participa aux insurrections de 1832 et de 1839. Emprisonné, lui aussi, au Mt-St-Michel et à Doullens. Il fut, par la suite, arrêté de nouveau en 1851 et 1853.
- (29) Il s'agit sans doute d'une phrase convenue à l'avance.

III - LETTRE DE MAI 1854 à ARMAND BARBÈS (30)

Mon cher Barbès,

Tu sais la nouvelle de la catastrophe. Un ami s'est chargé près de toi de ce triste devoir. Le pauvre martyr est mort à Alexandrie (31), le mardi 9 mai, à dix heures du matin. Il y a de ces désolations que les paroles ne rendent pas. Tu la ressens trop toi-même pour que j'essaie de te peindre la mienne. Cette épée de Damoclès, suspendue depuis deux ans sur nos têtes (32), est enfin entrée dans nos chairs vives. Grande perte pour la cause que nous servirons jusqu'à notre dernier soupir ! Cet événement est pour moi une véritable solution de continuité ! Privé à jamais de cette naïve, intelligente et courageuse affection, je vois la vie à venir comme un désert marqué seulement par des ruines. Et ce qui m'épouvante le plus, c'est de sentir que, loin de diminuer avec le temps, ma désolation ne fera que grandir. Quand je suis devant le monde, je m'efforce d'avoir la figure impassible, mais quand je suis seul, je pleure des torrents de larmes !

Quel coeur ! Et dire qu'il y en a qui ne l'ont pas compris et qui disent : "c'est sa faute s'il est mort !" (33) Eh oui ! c'est sa faute, comme c'est la faute de tous ceux chez qui prédominent trop exclusivement les facultés les plus nobles de l'esprit humain, de mourir jeunes ! Mais c'est là justement sa gloire de n'avoir vécu que pour aimer les autres plus que lui-même, d'avoir consacré toutes ses forces, plus que ses forces, au culte de la justice, de la vérité et de la science. Et cette gloire, il aurait pu la concilier avec son salut physique, si... Mais à quoi bon récriminer ? Ce qui n'est que trop vrai, c'est qu'il est mort, c'est que nous ne le reverrons plus ! Ah ! je voudrais bien être à sa place !

Voici bien longtemps, cher captif, que je ne t'ai pas écrit. toute mon excuse est dans ceci : depuis plusieurs mois, ma respiration était comme suspendue dans l'attente d'une bonne nouvelle que j'aurais été si heureux de te communiquer.

(30) Cette lettre de Martin Bernard est adressée à son vieil ami Armand Barbès, le célèbre révolutionnaire, alors emprisonné à Belle-Ile. Elle est reproduite dans les mémoires de Charles Ferdinand Gambon (1820-1887) que vient d'éditer Jean-Yves Mollier sous le titre : Dans les bagnes de Napoléon III : Mémoires de Charles Ferdinand Gambon (Centre de Recherche, d'Etudes et d'Editions de Correspondances du XIXe siècle de l'université de Paris-Sorbonne - Paris IV - Presses Universitaires de France, 1983).

Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet ouvrage à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement républicain au XIXe siècle.

Nous citons cette lettre comme un témoignage assez bouleversant du chagrin de Martin Bernard à la mort de son frère Henry, âgé de 32 ans.

(31) En octobre 1853, Henry Bernard était arrivé à Alexandrie d'Egypte, dont le climat lui avait été recommandé. Il était hébergé par son cousin Tony Durand, installé comme chocolatier dans cette ville.

(32) Henry Bernard était tombé gravement malade au printemps 1851 : la tuberculose - une des grandes causes de mortalité au XIXe siècle - développa ses ravages pendant les trois ans qui lui restaient à vivre.

Je ne te demande pas une lettre car je sais que, quand ces lignes t'arriveront, il y en aura une en route ou prête à être en route pour moi.

J'ai appris le transfèrement du pauvre Albert (34). Dieu veuille que pour lui aussi, il ne soit pas trop tard !

Adieu ! Au milieu de ma tristesse profonde, je t'embrasse et te serre les mains avec tout ce qui me reste de coeur.

Martin Bernard

*
*
*

-
- (33) Dans les lettres adressées à Henry Bernard par ses frères et par A. Barbès, ceux-ci le supplient constamment de ménager sa santé et de se soigner correctement.
- (34) Alexandre Martin, dit Albert (1815-1895), ouvrier, membre des sociétés secrètes, devint membre du gouvernement provisoire en 1848. Arrêté après la journée du 15 mai 1848, il fut condamné à la déportation par la Haute Cour de Bourges en mars 1849. Atteint lui aussi de tuberculose, Albert fut transféré en 1854 de la prison de Belle-Ile à celle de Tours. Libéré par l'amnistie de 1859, il vécut jusqu'en 1895.

Un physiocrate forézien :

Jean-Hector de MONTAGNE, marquis de PONCINS

(1738 - 1793)

Au XVIII^e siècle, dans la classe aisée, se développe un grand intérêt pour l'agriculture. La terre apparaît comme la seule source de richesse et l'agriculture comme la base de toute l'économie. Dans la "Physiocratie", l'économiste François Quesnay (1) formule cette nouvelle doctrine. Dans le pays, on se passionne pour tout ce qui peut améliorer les techniques et les rendements agricoles. Le Forez compte aussi des physiocrates comme en témoigne le petit ouvrage d'un gentilhomme forézien publié en 1779 : "Le grand oeuvre de l'agriculture", de Monsieur de Montagne, marquis de Poncins.

JEAN-HECTOR DE MONTAGNE DE PONCINS (1738-1793)

Le militaire

Jean-Hector de Montagne (ou Montaigne), fils de Jean-Pierre de Montaigne et de Louise Ramey de la Salle, est baptisé à Montbrison le 17 mars 1738. Chevalier, marquis de Poncins, seigneur de Magnieu-Hauterive, la Maison-Fort, St-Didier-Sous-Rochefort, Jas, la Salle, le Coignet, Sury-le-Bois et autres lieux, il embrasse la carrière des armes.

Il entre, en 1751, à l'âge de 13 ans, aux mousquetaires du roi (2) et y sert jusqu'en 1760. En 1760-1761, il participe à la guerre de Sept ans en faisant la campagne d'Allemagne en qualité d'enseigne à drapeau au régiment des gardes-françaises. On le retrouve ensuite gendarme de la garde du roi (1765) puis exempt (3) de la compagnie des suisses de Monsieur (4) en 1787. Chevalier de St-Louis, en récompense de trente années de service et de deux campagnes, il est encore auprès de Louis XVI en 1789.

En 1792, Jean-Hector de Poncins fait partie des troupes foréziennes qui se rallient au comte de Précý pour défendre Lyon que les armées de la Convention assiègent. Il est tué le 4 octobre 1793 pendant le siège de la ville (5).

Le gentilhomme-agriculteur

Malgré ces états de service, Montagne de Poncins qui est un grand propriétaire foncier a le temps de s'intéresser de près à ses terres. Pour lui, d'ailleurs, la noblesse doit servir le roi autant en développant l'agriculture qu'en portant l'épée: "l'agriculture et la guerre sont les deux colonnes sur lesquelles est assis le grand édifice de l'état ; et ces deux colonnes sont confiées à la noblesse aux champs de Mars et aux champs ruraux..." (6)

-
- (1) François Quesnay, chirurgien du roi (1694-1774), né à St-Méré (Seine-et-Oise), mort à Versailles. Ses écrits ont été rassemblés par Dupont de Nemours sous le titre : "Physiocratie ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain".
 - (2) Corps d'élite de la maison du roi, les deux compagnies à cheval de mousquetaires (les gris et les noirs) forment une sorte d'école militaire pour les jeunes nobles.
 - (3) L'exempt est un officier qui, dans certaines compagnies, assure le commandement en l'absence du capitaine et du lieutenant. Il est exempté du service ordinaire.
 - (4) Monsieur, titre du frère puîné du roi.
 - (5) Renseignements tirés de "Assemblée de la noblesse du Bailliage de Forez en 1789", Henri de Jouvencel, Lyon 1911.
 - (6) Le grand oeuvre... p.355.

Le marquis montre l'exemple. Homme de terrain, s'il en est, il conduit ses gens comme une armée en campagne : ordre et célérité, voilà le mot de passe. N'écrit-il pas lui-même :

"Nous avons cultivé et exploité à notre main jusqu'à deux cents arpents ou mille métérées (7) de Forez avec succès ; ...nous avons toujours été nous-mêmes toute l'année à la tête des laboureurs et des moissonneurs ; ...ayant eu, dans certains jours pressants de semaille, jusqu'à quatre-vingts paires de boeufs et autant de laboureurs à nos ordres... ; aux moissons, nous avons commandé en personne jusqu'à deux cents moissonneurs ; ...les ayant divisés par détachements, sous des chefs à qui nous donnions la haute paie, nous avons exécuté nos labourages, nos moissons et nos semailles avec un ordre et une célérité qui approchoient des manoeuvres militaires... avec beaucoup plus de précision et de rapidité que celles de nos voisins" (8).

Quand il fait effectuer des charrois, alors que se trouvent ensemble "quinze paroisses", M. de Poncins ne dort que d'un oeil, et se couche "huit jours de suite tout habillé et botté comme Charles XII (9), afin d'être rendu de plus grand matin à la tête de la manoeuvre "(10).

En 1779, M. de Poncins consigne son expérience d'exploitant agricole et ses idées - parfois saugrenues - dans un ouvrage qu'il dédie au roi et qu'il adresse à plusieurs ministres et ...au roi de Prusse (11). "Le grand oeuvre de l'agriculture" est intéressant à plus d'un titre. Il décrit l'état de la plaine du Forez juste avant 1789, nous montre un physiocrate de province à l'oeuvre et a quelquefois le mérite d'être amusant.

LE GRAND OEUVRE DE L'AGRICULTURE

La plaine du Forez avant 1789

M. de Poncins décrit avec réalisme la difficile condition du journalier de la plaine. Le manoeuvre habite "dans des cahutes où cinq ou six familles sont confondues avec les animaux, et où il y a à peine des soupiraux pour renouveler l'air pestiféré d'un marécage qui environne d'ordinaire ces maisons... son sort est quelquefois plus malheureux que celui des esclaves de Tunis et d'Alger"(12).

Les étangs sont la cause du déplorable état sanitaire de la population : "les cultivateurs de cette plaine portent sur le visage la pâleur de la mort, ne sont autre chose que des squelettes ambulants dont les bras se refusent à la culture... Dans ces pays infortunés la vieillesse commence à quarante-cinq ans, la décrépitude à cinquante-cinq, et très peu vont à soixante... L'espèce des cultivateurs est donc moissonnée de très bonne heure ; et si d'autres races, attirées par la bonté de notre sol, ne descendoient à tous moments des montagnes pour remplir ce vuide de population, il y a longtemps que cette plaine ne seroit qu'un désert."(13)

La fièvre sévit de façon endémique : "Dans les mois d'août, de septembre et d'octobre, la fièvre est une véritable peste dans le Forez ; les villes de Montbrison et de Feurs ne sont alors que deux grands hôpitaux, car on auroit peine d'y trouver une maison qui ne soit infectée de fiévreux..."

(7) un arpent = environ 50 ares, une métérée, environ 1 000 m² ou 10 ares.

(8) Le grand oeuvre p.19 et 20.

(9) Charles XII (1682-1718) : il s'agit d'un roi de Suède réputé pour son caractère belliqueux.

(10) Le grand oeuvre, p.21.

(11) En tête du livre de M. de Poncins figure la lettre de remerciements de Frédéric II, le Grand, l'ami des philosophes, datée du 21 mars 1779 et écrite à Breslaw.

(12) Le grand oeuvre, p.28-29.

(13) Le grand oeuvre, p.225-226.

M. de Poncins, homme aguerri et dans la force de l'âge, avoue avoir été, lui-même, frappé : "...j'ai eu la fièvre trois années consécutives, tantôt quarte, tantôt tierce, et ce n'a été que par le traitement le plus long et le plus suivi, par le régime le plus austère, et en désertant la plaine pour habiter la montagne tout l'automne, que j'ai pu m'en délivrer".(14)

La description des cités foréziennes n'est pas plus engageante : "les villes de Montbrison et de Feurs sont des cloaques capables non-seulement d'entretenir la fièvre, mais même d'introduire la peste dans le pays : en effet, tout au tour de la ville de Montbrison, entre ses murs et les maisons, il y règne un passage étroit comme une gaine, qui sert de receptacle aux fumiers, aux animaux crevés et à tous les immondices qu'on y met en dépôt..."On continue d'enterrer dans les enceintes des villes. Le cimetière de St-Pierre, à Montbrison "est si petit que le fossoyeur ne sait plus où mettre les cadavres" (15).

Pour améliorer cette situation, M. de Poncins suggère de boire un peu de vin, à titre préventif, pour les fièvres. Il faudrait aussi établir les cimetières hors des villes, fonder "un bureau de médecine charitable, gratuite, préservative et curative pour les fièvres" (16) et surtout réduire le nombre des étangs.

L E
GRAND ŒUVRE
D E
L'AGRICULTURE,
O U
L'ART
DE RÉGÉNÉRER LES SURFACES
ET LES TRÈS-FONDS;
Accompagné de découvertes intéressantes
sur l'Agriculture & la Guerre;
PRÉSENTÉ au Roi & à la Famille
Royale.
PAR M. MONTAGNE, Marquis de PONCINS,
ancien Officier aux Gardes Françaises.

Et renovabis faciem terra.
PL 103, v. 32.

A LYON,
Chez FAUCHEUX, quai des Célestines;
A PARIS,
Chez Veuve DUCHESNE, rue St. Jacques

M. DCC. LXXIX.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

L'art de régénérer les surfaces et les très-fonds

Le grand oeuvre contient une foule de notions intéressantes pouvant, effectivement, faire progresser l'agriculture. M. de Poncins propose le développement des prairies artificielles, l'établissement de clôtures, le reboisement, le remembrement des terres, une bonne utilisation des fumiers, l'aménagement des berges des cours d'eau... Il insiste tout particulièrement sur l'enseignement agricole qu'il voudrait voir dispenser dans les collèges et ... au prône de la messe dominicale : "Nous serions d'avis que les curés des campagnes fissent entrer dans leurs instructions pastorales une teinture d'agriculture pratique et expérimentale propre à leur paroisse, et tirée des meilleures auteurs, et quelques notions générales de médecine curative et préservative, le tout rédigé par les soins du gouvernement"(17).

La bêche de dix-huit pouces

Il consacre un chapitre entier de son ouvrage à vanter les mérites d'un outil de son invention, la bêche de dix-huit pouces : "quoiqu'elle ait un demi pied de plus en longueur que la bêche ordinaire d'un pied, cependant elle n'est guère plus pesante, et est aussi maniable, parce que si elle est plus longue, on lui donne moins de largeur..."(18)

(14) Le grand oeuvre, p.231.

(15) Le grand oeuvre, p. XXXI.

(16) Le grand oeuvre, p.231, Cette idée sera reprise au XIXe siècle avec le "service médicale gratuit en faveur des habitants des campagnes".

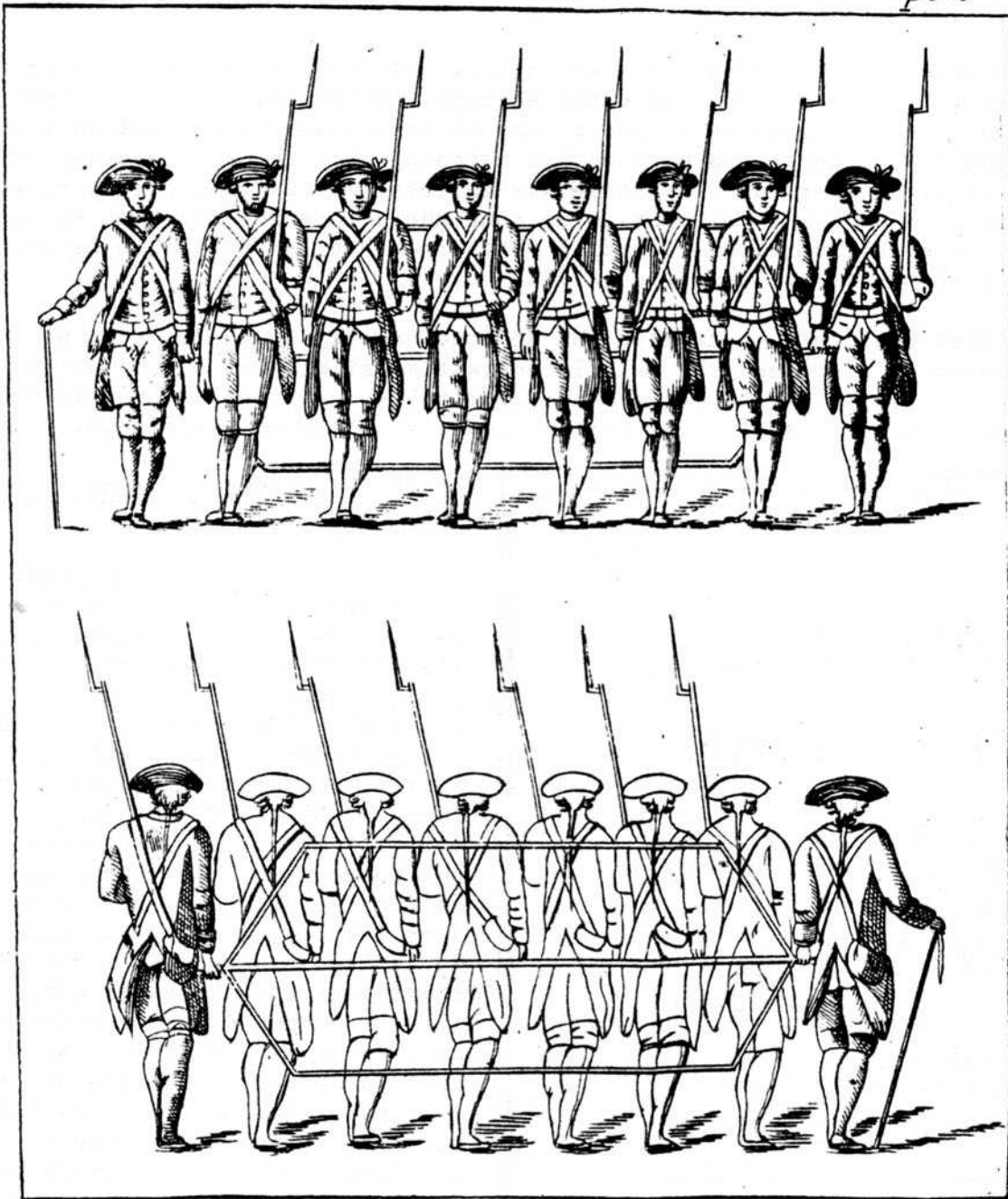


Planche 3 - Le Grand oeuvre de l'agriculteur - Marquis de Poncins

On doit, après de multiples expériences, considérer cet outil "comme l'instrument le plus parfait et la base de la meilleure agriculture"(18). M. de Poncins ne craint pas d'affirmer : "La bêche de dix-huit pouces est plus économique et plus fertilisante qu'aucune charrue connue" (19). Un seul inconvénient : comment la faire fabriquer ? Le premier artisan a qui le marquis commande sa bêche-miracle se trouve "fort effrayé" et construit un outil si lourd qu'il est inutilisable. "Il fallut donc changer quatre fois de maréchal, jusqu'à ce qu'enfin le nommé Relave, dit Petit-Jullien, de la ville de Feurs, ancien soldat d'infanterie, rencontra le point de perfection de l'outil..." La bêche longue de Petit-Jullien réunit, pour la modique somme de trois livres, "la force, la légèreté et la solidité". "Il est juste, écrit Montagne de Poncins, pour l'encouragement des arts et des artistes, de faire connaître son nom" (20). C'est chose faite.

L'exportation des terres

Dans le chapitre intitulé "De la création et transformation des sols par exportation des terres", M. de Poncins décrit l'expérience qu'il a tenté à Magnieu-Hauterive. Par de multiples charrois, il fait recouvrir d'un pied de terre pris dans un chambon une varenne légère. C'est concluant mais coûteux en main-d'oeuvre. Jean-Hector envisage des moyens plus expéditifs, le transport de la terre par bateau ou ... l'artillerie : "...aucune exportation de terre ne seroit plus rapide que de lancer à coup de canon des globes de terre pétris en forme de boulets et comprimés dans le canon, si toutefois on pouvoit rendre la poudre moins chère"(21). Hélas, il y a toujours des si !

L'utilisation de la troupe

Pour ces grands travaux, il conviendrait d'utiliser la troupe. Les paysans seraient enrégimentés dans des corps de "soldats et d'orphelins" et prendraient ainsi "l'esprit militaire". Autre avantage, "les soldats entretenus et endurcis à la fatigue par ces travaux pendant la paix, ne seroient point amollis par les délices de Capoue ou de la garnison, et n'en seroient que plus en haleine pour entrer en campagne, et plus infatigables à la guerre" (22).

Diététique : l'austérité

M. de Poncins s'intéresse aussi à la médecine et il a son idée sur la diététique. Rien ne vaut un régime spartiate : "La sobriété est le secret d'agrandir la sphère de notre vie, en conservant l'esprit et le corps sain jusqu'à la fin : un des principaux moyens d'y parvenir, est de peser et mesurer la somme des aliments qui convient à chaque individu" (23). Il s'appuie sur les écrits d'un noble vénitien, Louis Cornaro, qui, "quoique d'une complexion délicate, ayant été très infirme, même en danger de mort jusqu'à quarante ans, parvint à rétablir sa santé, et à vivre jusqu'à cent ans..." La méthode est simple : manger de moins en moins. Le Vénitien ne prenait pour nourriture "que douze onces (24) de solide, et seize onces de fluide par jour : à mesure qu'il avançoit en âge, il diminoit par degré cette somme d'aliments, au point qu'il en vint à ne manger qu'un jaune d'oeuf, et même la dernière année la moitié d'un jaune d'oeuf par jour" (25). En appliquant ce sage principe un homme faible et délicat "peut vivre cent ans et un homme fortement constitué, cent vingt ans" (26).

(17) Le grand oeuvre, p.366-367.

(18) Le grand oeuvre, p.88.

(19) Le grand oeuvre, p.106.

(20) Le grand oeuvre, p.118.

(21) Le grand oeuvre, p.57.

(22) p.165 du Grand oeuvre. M. de Poncins donne l'exemple du Comte de Thélis (Abraham de Thélis, fils de Gaspard de Thélis, lui aussi officier aux gardes-françaises) qui fait construire par un corps de "soldats, de pionniers et d'orphelins" la route de Montbrison à Feurs, en trois mois et "à beaucoup meilleur marché que par corvée", vers 1778.

(23) Le grand oeuvre, p.357.

(24) Une once = environ 30 g.

Dent : prendre le mal à sa racine

Pour soigner les maux de dents M. de Poncins a une méthode qui fait frémir. Plutôt que d'arracher la dent, ce qui est lucratif et expéditif, "on peut toujours couper avec la lime les racines mêmes de la dent ; pour cela, il n'est question que de déchausser sa racine avec une lancette par une scarification faite à la gencive, tout autour de la racine...comme la gencive est une partie peu sensible, il est facile par ce moyen de couper la dent dans sa racine sans procurer que très-peu de douleurs et d'inquiétude."(27) On voudrait le croire !

QUELQUES INVENTIONS UTILES POUR LA GUERRE : des tranchées aux soldats de carton.

Pour finir, le marquis de Poncins, militaire avant tout, veut bien nous divulguer "quelques inventions utiles pour la guerre". C'est l'occasion : comme la guerre "paraît ouverte avec les Anglois, j'ai pensé qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et qu'il étoit de mon devoir de déposer au pied du trône des secrets capables d'augmenter la gloire de ses armes" (28)

Il propose de creuser des "fosses souterraines de sept à huit pieds de profondeur, pour y cacher des détachements, des régiments, et même des divisions entières d'infanterie : ces fosses ne devront avoir que la largeur nécessaire pour la tenir en bataille, sur trois de hauteur, en leur ménageant néanmoins l'espace nécessaire pour s'asseoir et se coucher" (29) afin qu'on puisse y séjourner assez longtemps. Bien avant le chemin des Dames et Verdun, l'officier des gardes-françaises vient d'inventer les tranchées !

Il a également conçu une sorte de pont de cordes "très léger et très portatif" permettant de passer sans peine et vivement une grande rivière ou un fleuve.

Enfin, il nous confie un dernier secret : "une autre (invention) qui peut devenir très intéressante, quand les armées sont éloignées, sur-tout dans les postes fixes, dans les places de guerre, et sur les vaisseaux en mer, ce sont des tapisseries de pantins militaires, pour tromper l'ennemi ..." Pour cela il faut seulement "une grande quantité de soldats de différents uniformes, découpés et peints sur carton, comme étoient autrefois les pantins, avec cette différence que ceux-ci doivent être de toute hauteur et de la même taille que les soldats vivants ; ces troupes postiches seront rangées en bataille, et fixées sur trois rangs parallèles de longs fils d'archal, ou même de cordes, qui seront tenues aux deux extrémités par deux soldats, ayant le même uniforme que ceux de la tapisserie ; ces deux soldats, de cette manière, feront mouvoir fort à l'aise une compagnie d'infanterie en peinture..."(30) M. de Poncins ne dit pas ce qu'il faut faire en cas de pluie mais illustre son propos avec un beau dessin.

Longue bêche, transport des terres, tentes militaires pour abriter les moutons, tranchées, soldats de papier... Jean-Hector de Montagne a vraiment beaucoup d'imagination. Son "grand oeuvre de l'agriculture" donne de lui l'image d'un solide seigneur campagnard, autant militaire qu'agriculteur, un peu rustique, parfois naïf mais à l'esprit curieux et inventif. Il témoigne surtout de l'intérêt que toute une classe sociale porte alors à l'agriculture.

Joseph BAROU

(25) Le grand oeuvre p.357-

(26) Le grand oeuvre p.358-

(27) Le grand oeuvre p.361-

(28) Le grand oeuvre p.XX- Préface.

(29) Le grand oeuvre p.391

(30) Le grand oeuvre p.396-397.

Sources : Le grand oeuvre de l'agriculture , M. de Poncins, 1779 (bibliothèque de la Diana) - Les châteaux historiques H.Broutin.